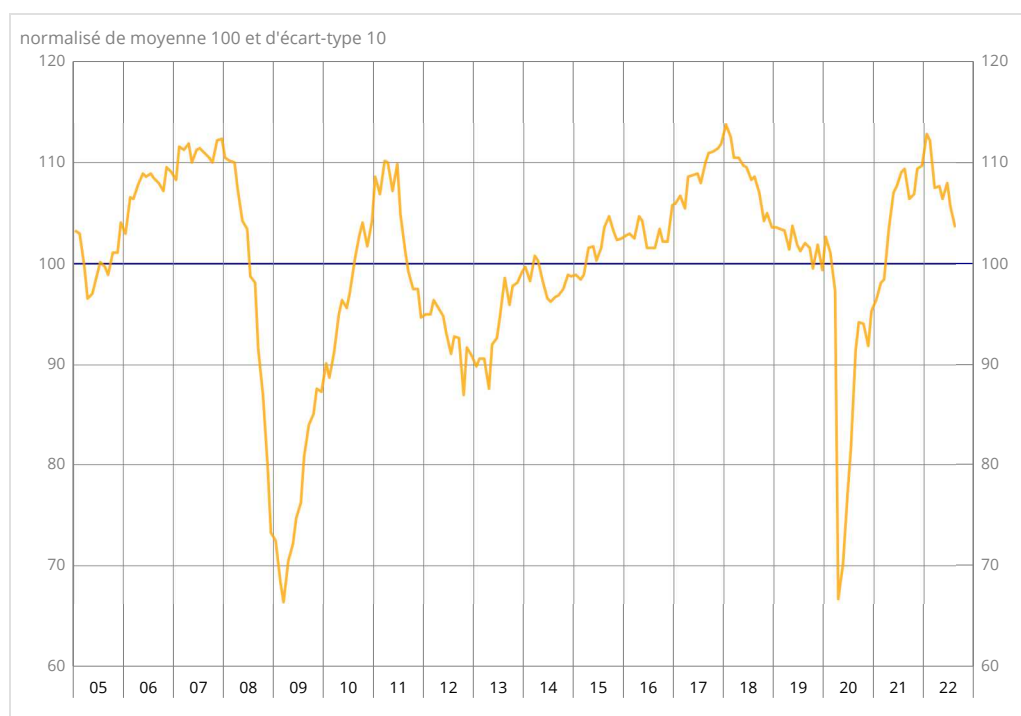




Selon les chefs d'entreprise interrogés en août 2022, l'indicateur du climat des affaires dans l'industrie manufacturière diminue de nouveau. À 104, l'indicateur synthétique perd deux points mais demeure au-dessus de sa moyenne (100). Les baisses des soldes d'opinion sur les carnets de commandes globaux et sur la production passée contribuent principalement à cette dégradation. Au contraire, la hausse du solde d'opinion sur la production prévue limite la détérioration du climat.

### Indicateur synthétique du climat des affaires



Source : Insee

	Moy.*	mai-22	juin-22	juil.-22	août-22
<b>Industrie manufacturière</b>					
Indicateur synthétique	100	106	108	106	104
Production passée	5	12	16	8	4
Stocks de produits finis	12	8	9	9	17
Carnets de commandes globaux	-18	-2	-1	-5	-10
Carnets de commandes étrangers	-14	-3	-2	-5	-8
Évolution passée des effectifs	-9	9	9	3	6
Évolution prévue des effectifs	-10	11	13	10	14
Perspectives personnelles de production	6	6	9	10	13
Perspectives générales de production	-7	-9	-5	-5	-2
Tendance prévue des prix de vente	3	55	53	35	40
Incertitude économique ressentie**	28	35	33	33	30

\* Moyenne depuis 1976 pour les climats et les soldes sauf incertitude économique ressentie (avril 2021)

\*\* Solde d'opinion non CVS

Source : Insee – enquête mensuelle de conjoncture dans l'industrie

## L'opinion des industriels sur le niveau des carnets de commandes se détériore

En août 2022, l'opinion des industriels sur le niveau des carnets de commandes, globaux comme étrangers, se détériore pour le deuxième mois consécutif. Ces deux soldes demeurent néanmoins supérieurs à leurs moyennes respectives.

En très forte hausse ce mois-ci, le solde d'opinion associé au niveau actuel des stocks de produits finis repasse au-dessus de sa moyenne pour la première fois depuis juillet 2020. Les chefs d'entreprise sont ainsi bien plus nombreux que les mois passés à considérer leurs stocks de produits finis comme supérieurs à leur niveau normal. Dans la fabrication de matériels de transport et dans la branche dite des « autres industries » ce solde d'opinion atteint son niveau le plus élevé depuis 2009. Pour les équipements électriques, ce solde atteint un niveau inédit (depuis 1990). En revanche le solde sur les stocks est, comme en juillet, très en dessous de sa moyenne dans l'industrie agro-alimentaire.

La part d'entreprises déclarant des difficultés d'approvisionnement est quasi stable en août 2022, à un niveau qui reste très élevé (44 %). La proportion d'entreprises se déclarant limitées dans leur production par une insuffisance de personnel est stable, à son plus haut niveau (26 %) depuis que la série est publiée (1991). Par ailleurs, la proportion d'entreprise déclarant des obstacles à la production du fait de problèmes d'offre uniquement atteint 53 %, son plus haut niveau depuis que la série existe (1991).

## Obstacles limitant la production (en %)\*

Proportions d'entreprises, en % des réponses, CVS

Industrie manufacturière	Moy.**	juin-22	juil.-22	août-22
Obstacles liés à l'offre et à la demande (en %)	9	9	9	10
Obstacles dus à des difficultés d'approvisionnement (en %)	10	43	45	44
Obstacles dus à une insuffisance de personnel (en %)	8	20	26	26
Obstacles liés à l'offre seulement (en %)	21	47	51	53
Obstacles liés à la demande seulement (en %)	41	9	13	11

\* Séries trimestrielles à partir de janvier 1991 puis mensuelles à partir de mai 2022.

\*\* Moyenne de longue période depuis 1991 sur séries mensualisées (sur la période de collecte trimestrielle, le point recueilli le premier mois de chaque trimestre a été reporté à l'identique les deux mois suivants).

Source : Insee – enquête mensuelle de conjoncture dans l'industrie

## Le jugement des chefs d'entreprise sur la variation de leur production au cours des trois derniers mois se dégrade

Les soldes d'opinion des chefs d'entreprise relatifs à la production connaissent des mouvements contrastés en août. Celui portant sur la variation de la production au cours des trois derniers mois passe en dessous de sa moyenne pour la première fois depuis deux ans. Au contraire, le solde sur la variation prévue de la production s'accroît pour le troisième mois consécutif et s'éloigne ainsi de sa moyenne. De même, le solde d'opinion sur les perspectives générales de production s'améliore, après une stabilité le mois dernier ; il est supérieur à sa moyenne.

Le solde d'opinion mesurant le niveau d'incertitude économique ressentie par les chefs d'entreprise décroît.

Celui sur l'évolution prévue des prix de vente rebondit quelque peu après sa forte baisse du mois dernier. Il reste bien au-dessus de sa moyenne.

Enfin, les soldes d'opinion associés à l'évolution passée et prévue des effectifs rebondissent et demeurent très largement supérieurs à leurs moyennes.

## Le climat des affaires se dégrade dans l'industrie automobile ainsi que dans les « autres industries »

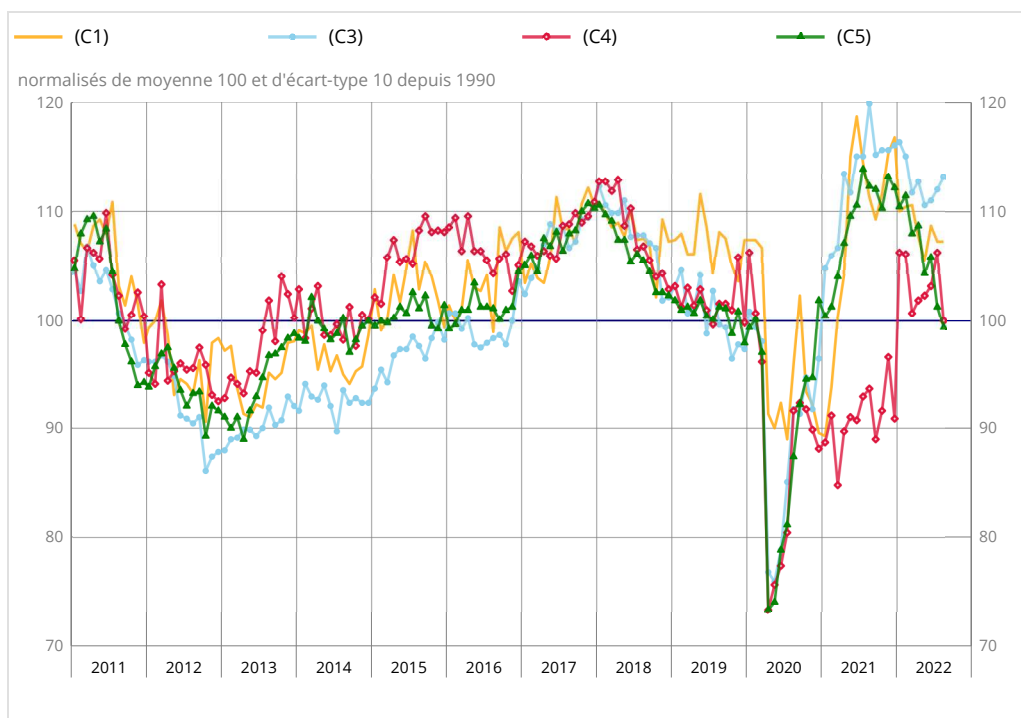
Dans la fabrication de matériels de transport, l'indicateur du climat des affaires se contracte après quatre mois de hausse et retombe au niveau de sa moyenne. En particulier, dans l'industrie automobile, l'indicateur du climat diminue bien en deçà de sa moyenne, en raison de la chute des soldes d'opinion sur les carnets de commandes. À l'inverse, dans les autres matériels de transport, l'indicateur du climat des affaires progresse légèrement et reste supérieur à sa moyenne.

Dans le sous-secteur dit des « autres industries », le climat des affaires se dégrade de nouveau quelque peu en août et repasse juste en deçà de sa moyenne (100). Il est surtout affecté par la nouvelle baisse des soldes d'opinion sur les carnets de commandes. Le solde relatif aux carnets de commandes étrangers diminue au niveau de sa moyenne. Pour le bois, papier et imprimerie, le solde des carnets de commandes baisse nettement et repasse sous sa moyenne.

Dans l'agro-alimentaire, l'indicateur du climat des affaires est stable, au-dessus de sa moyenne. La part d'entreprises signalant des contraintes de production liées à des problèmes d'approvisionnement rebondit modérément, après avoir nettement reflué le mois dernier.

Dans le sous-secteur des biens d'équipements, l'indicateur du climat des affaires croît légèrement pour le troisième mois consécutif ; il se situe bien au-delà de sa moyenne.

### Climat des affaires dans les principaux sous-secteurs de l'industrie manufacturière



Légende : (C1) : agro-alimentaire - (C3) : biens d'équipement - (C4) : matériels de transport - (C5) : autres industries

Source : Insee

## Indicateurs synthétiques du climat des affaires dans les sous-secteurs de l'industrie manufacturière

Normalisés de moyenne 100 et d'écart-type 10 depuis 1990

NA* : (A17) et [A38 et A64]	Poids** (%)	juin-22	juil.-22	août-22
<b>(C1) Agro-alimentaire</b>	<b>20</b>	<b>109</b>	<b>107</b>	<b>107</b>
<b>(C3) Biens d'équipement</b>	<b>11</b>	<b>111</b>	<b>112</b>	<b>113</b>
[CI] Produits informatiques, électroniques et optiques	3	115	114	112
[CJ] Équipements électriques	3	104	102	106
[CK] Machines et équipements	5	113	116	115
<b>(C4) Matériels de transport</b>	<b>18</b>	<b>103</b>	<b>106</b>	<b>100</b>
[CL1] Automobile	9	99	101	93
[CL2] Autres matériels de transport	9	103	105	106
<b>(C5) Autres industries</b>	<b>46</b>	<b>106</b>	<b>101</b>	<b>99</b>
[CB] Textile, habillement, cuir	2	112	109	104
[CC] Bois, papier, imprimerie	5	109	105	96
[CE] Chimie	8	105	99	94
[CG] Caoutchouc, plasturgie...	7	101	100	97
[CH] Métallurgie et autres produits métalliques	11	102	98	100
[CM] Autres industries manufacturières	9	109	105	109

\* NA : Nomenclature agrégée, fondée sur la NAF rév.2.

\*\* Poids utilisés pour agréger les soldes d'opinion sous-sectoriels.

Source : Insee – enquête mensuelle de conjoncture dans l'industrie

## Révisions

Le climat des affaires dans l'industrie de juillet 2022 n'est pas révisé (après arrondi).

## Pour en savoir plus

Un solde d'opinion est l'écart entre le pourcentage pondéré des réponses « supérieur à la normale » ou « en hausse » et le pourcentage pondéré des réponses « inférieur à la normale » ou « en baisse ».

Depuis les données définitives d'avril 2020, le mode de correction de la non-réponse a été modifié par rapport à la méthode usuelle qui consistait à compléter les réponses manquantes en reportant les dernières déclarations des entreprises non-répondantes. Les résultats sont à présent calculés sur la base des seules répondantes.

Des informations complémentaires (méthodologie simplifiée et détaillée, nomenclatures, etc.) sont disponibles par l'onglet « Documentation » de la page web de cette publication.

Les réponses à cette enquête ont été collectées entre le 27 juillet 2022 et le 22 août 2022.

Prochaine publication : le 22 septembre 2022, à 8h45.

Contact presse : [bureau-de-presse@insee.fr](mailto:bureau-de-presse@insee.fr)

Suivez-nous aussi sur Twitter @InseeFr : [twitter.com/InseeFr](https://twitter.com/InseeFr)



Institut national de la statistique et des études économiques  
88 avenue Verdier, 92541 Montrouge Cedex  
Directeur de la publication : Jean-Luc Tavernier  
ISSN 0151-1475